[Marin le Marcis, hermaphrodite 3]

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb013_f0520
SourceBoite_013-5-chem | Marie Le Marcis.
LangueFrançais
TypeFicheLecture
RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).
Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par équipe FFL Notice créée le 18/03/2021 Dernière modification le 23/04/2021

Durant lequel temps il ne luy avoit donné à recognoistre quel estoit son sexe, jusques sur la fin qu'il luy en parla, et luy fit toucher sa partie virile, sans toutes fois s'efforcer d'avoir sa compagnie, comme il ne s'est aussi efforcé en aucune autre, mais avoyent parlé de prendre l'un l'autre à mariage.

Depuis le temps de ceste cognoissance, ils ont souvent conféré ensemble, de l'amour réciproque qu'ils portoyent l'un à l'autre, comment, et par quels moyens ils pourroyent parvenir à l'accomplissement du mariage par eux désiré. Ce que ledit Marcis désiroit estre fait en l'Eglise Catholique, Apostolique et Romaine, à laquelle sa mère l'avoit prié retourner. Ce que ladicte le Febvre luy avoit accordé faire, quittant la Religion prétendue réformée, en laquelle elle avoit tousjours esté nourrie. Et alloit ladite le Febvre trouver ladite Marcis à Harfleur, pour en deviser plus familièrement. Tant qu'en fin après divers pourparlers, et que ledit le Marcis eut mené ladicte Jeanne le Febvre chez ses père et mère, ausquels il avoit communiqué le tout, et comme il prétendoit prendre l'habit d'homme, faire abjuration de sa religion et espouser ladicte Jeanne le Febvre : et que sa mère se fust efforcée de le divertir de l'amitié de ladicte le Febvre, disant que ce n'estoit son cas, d'autant qu'elle estoit pauvre et n'avoit aucuns moyens, et que ladicte veufve avoit deux enfans de son mari : toutesfois, se souvenant des promesses de mariage qu'il avoit faictes avec ladicte le Lefebvre, et foy jurée réciproquement, estant d'autre part tellement vaincu de l'ardant désir d'amitié qu'il avoit contractée avec elle, qu'il ne pouvoit dormir et perdoit toute patience, il part du logis de son père le jour de de la feste de la Toussaincts, alla au dit lieu de Monstiervillier, où ladicte Jeanne le Febvre estoit demeurante, en une chambre qu'elle tenoit seule, demeura

BnF MSS

520

tout cedit jour et autres ensuivans avec elle, résolurent de leur mariage, dont les promesses réitérées, ils couchèrent ensemble, eut habitation charnelle avec ladicte le Febvre, trois ou quatre fois la première nuict, continuèrent par l'espace de quinze jours à vivre et coucher ensemblement, non sans réitérer le plaisant conflict, et avoir souvent habitation avec icelle.

Durant lequel temps son membre viril ne seroit rentré, comme il avoit fait auparavant. Car depuis cinq ans ou environ qu'il avoit commencé à paroistre, quand il avoit quelque passion amoureuse, il le faisoit sortir de la longueur d'un demi doigt, aucunesfois de tout le doigt, quand il rendoit son urine, qu'il a tousjours veu sortir par ledit membre viril. Mesmes sentoit paroistre deux parties charnues ou testicules soubs la verge, de la grosseur de deux gros glands de chesne, couverts de peau assez tendue et polie, non beaucoup molasse ny flestrie, et ne s'apparoissoit pour lors aucun indice ou figure de nature ou ovale féminine.

Or, pour mettre fin à ce qui estoit encommencé, il descouvrit son secret à Berthelemi Nouel, boulenger, et à Jean Vaillant, par cy-devant sergeant, qu'il cognoissoit particulièrement, et qui sont parens et amis de ladicte Jeane le Febvre, les priant de demander conseil au sieur Doyen de Monstiervillier, comme ils se devoient comporter en l'abjuration de leur religion, et confection du mariage par eux prétendu. Ce qu'ayans fait ils receurent missives dudit sieur Doyen, adressantes au sieur Pénitentier de Rouen, par lesquelles il donnoit à entendre la volonté desdits supplians. Chargez qu'ils furent desdictes lettres (dit-il), nous alasmes à la dite ville de Rouen, et prins pour ce faire habit d'homme. Ou ayant présenté les missives, en la présence dudit Jean Vaillant qui nous accompagna, nous fismes nostre abjuration, dont aportames les attesta-

Fichier iss

Fichier iss